



Commission Diocésaine de l'Emploi des Maîtres du 1^{er} Degré de Gironde CANDIDATS - Calendrier du Mouvement de l'Emploi 2022

TRANSMETTRE À	DATE	MODALITÉS ET PROCÉDURE
CDE / DDEC	Avant le 03 février 2022	La fiche de mutation inter diocésaine pour participer au mouvement de l'emploi des maîtres dans un autre diocèse que celui de la Gironde et hors académie de Bordeaux (fiche à retirer en candidatant sur le site https://ec-mouvement1d.fr/).
Chef d'établissement	Du 13 janvier au 03 février 2022	<p>L'enseignant qui souhaite participer au mouvement de l'emploi de Gironde en informe son Chef d'établissement et suit la procédure correspondant à son statut :</p> <p>Le titulaire : Pour obtenir une mutation dans le département, candidature sur le site https://ec-mouvement1d.fr/. La mise au mouvement sera obligatoirement portée à la connaissance du chef d'établissement.</p> <p>Le stagiaire : Pour une première titularisation, candidature sur le site https://ec-mouvement1d.fr/ pour la Gironde et fiche de participation au mouvement de l'emploi en Aquitaine à compléter et à envoyer exclusivement aux CDE/DDEC d'Aquitaine (par mail). Elle est à télécharger sur le site www.ecg33.fr.</p> <p style="text-align: center;">Aucun vœu ne pourra être formulé sans cette mise au mouvement au préalable. Le poste sera déclaré susceptible d'être vacant au mouvement de l'emploi de Gironde.</p>
Chef d'établissement	Du 13 janvier au 03 février 2022	<p>L'Enseignant titulaire qui souhaite modifier sa situation administrative à la prochaine rentrée en informe son Chef d'établissement qui lui remet l'imprimé académique correspondant à sa demande :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Pour faire valoir ses droits à la retraite (courrier du candidat à DSDEN 24 via son CE) - Pour demander une mise en disponibilité (signature de l'IEN et du CE) - Pour une demande de Temps Partiel Autorisé (signature de l'IEN et du CE) - Pour une demande de Temps Partiel de Droit (signature de l'IEN et du CE) - Pour une demande de rupture conventionnelle ou de démission (courrier du candidat à DSDEN 24 via son CE)
CDE/DDEC	Février 2022 Mars 2022	Publication des postes de direction vacants et susceptibles d'être vacants Candidature à poste de chef d'établissement auprès des tutelles : CV, lettre de motivation et imprimé de candidature à télécharger sur le site https://ec-mouvement1d.fr/
	18 mars 2022	<p>Publication des postes vacants et susceptibles d'être vacants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Sur le site de l'Enseignement Catholique de Gironde : www.ecg33.fr - Par affichage dans tous les établissements - Sur le site de la DSDEN de la Dordogne : http://portailrh.ac-bordeaux.fr/mvtprv



Commission Diocésaine de l'Emploi des Maîtres du 1^{er} Degré de Gironde CANDIDATS - Calendrier du Mouvement de l'Emploi 2022

TRANSMETTRE À	DATE	MODALITÉS ET PROCÉDURE
DSDEN 24 CDE/DDEC	Du 18 mars au 08 avril 2022	<p>Seuls les enseignants ayant déclaré leur poste vacant ou susceptible de l'être pourront participer au mouvement de l'emploi.</p> <p>Après examen des emplois publiés, chaque enseignant doit candidater : Sur le site de la DSDEN 24 http://portailrh.ac-bordeaux.fr/mvtprv ET envoyer à la CDE/DDEC le dossier de participation au mouvement du maître titulaire ou du PE stagiaire, dûment complétés.</p> <p>Pour que la participation soit validée, les démarches doivent être faites conjointement pour la DSDEN 24 – pôle mutualisé d2 et pour la CDE/DDEC33. Les vœux doivent être identiques.</p> <p>Titulaire / Stagiaire : Retrait du dossier de participation sur le site www.ecg33.fr Cette fiche dématérialisée est à renseigner et à envoyer à la CDE 33 s/c DDEC</p> <p>CONSEIL : Vous pouvez formuler un vœu géographique et recevoir des propositions de la CDE (coche « accepte d'autres propositions ») sans obligation d'acceptation d'une nomination en résultant.</p>
Chef d'établissement		<p>Annulation de participation au mouvement : le candidat informe le Chef de son établissement qu'il ne donne plus suite à sa demande de mutation et renonce à son dossier sur le site https://ec-mouvement1d.fr/</p> <p>Candidature dans les établissements souhaités : télécharger sur le site www.ecg33.fr l'imprimé « candidature dans un établissement de l'Enseignement Catholique » et le remettre à chaque Chef de l'établissement demandé. Vous pouvez indiquer plusieurs postes dans chaque établissement choisi. Le Chef d'établissement remet un accusé de réception à chaque candidat.</p> <p>Le Chef d'établissement peut recevoir les candidats dès le début du mouvement ou après chaque réunion de la Commission De l'Emploi (mai 2022).</p>



Commission Diocésaine de l'Emploi des Maîtres du 1^{er} Degré de Gironde
CANDIDATS - Calendrier du Mouvement de l'Emploi 2022

DATE	CALENDRIER DES CDE DE GIRONDE
4 MAI 2022	CDE 1 : A2 à B3
11 MAI 2022	CDE 2 : B3 et réservation de supports pour les C et les futurs lauréats MASTER non MEEF
25 MAI 2022	CDE 3 : B4, B5 à C
1 ^{er} JUIN 2022	CDE 4 : Ajustement
<i>DU 27 AU 30 JUIN 2022</i>	<i>DSDEN 24 - CCMD : Commissions Consultatives Mixtes Départementales</i>
6 JUILLET 2022	CDE 5 : Affectations lauréats concours (D1, D2) en établissement CDE 6 : Délégués auxiliaires en CDI
18 JUILLET 2022	<i>DSDEN – CCM Aquitaine : Notifications des nominations des PE Stagiaires</i>

S CHASSARD GUILLARD
Président de la CDE de Gironde